



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : R. Mayné, b^d Maurice Lemonnier, 52a, Bruxelles.
Tél. : 12.81.45.

TRESORERIE :
Fernand STOCK, rue de la Victoire, 219,
Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.
Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 2 février 1953

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 2 FEVRIER 1953, à 20 h. 30', précises, au local : « *PIEDBŒUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Causerie de M. Hollange, Secrétaire général du Cercle « *Les Amis de la Fagne* ». Cette causerie sera suivie de la projection d'un film sur la Fagne ;
2. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du lundi 5 janvier 1953 ;
3. Présentation et admission des nouveaux membres ;
4. Visites documentaires ;
5. Voyage en Fagnes, dernières inscriptions avec paiement ;
6. Kermesse aux boudins du 1^{er} mars 1953, dernières inscriptions avec paiement ;
7. Voyage de Pâques ;
8. Programme d'été ;
9. Perception des cotisations ;
10. Divers.

• Le Comité se réunira au local, *Piedbœuf-Bourse*, 35, rue du Marché-aux-Poulets à Bruxelles, le jeudi 5 février 1953, à 20 h. 30', précises.

N. B. — Monsieur Hollange, Secrétaire général des « Amis de la Fagne » vient spécialement de Liège — et, y retourne par le dernier train — pour nous donner sa causerie qui sera passionnante n'en doutons pas. Aussi, nous espérons que tous nos membres auront à cœur de venir écouter M. Hollange. Et surtout, nous espérons que tous vous arriverez avant 20 h. 30'.

Merci d'avance pour cet effort.



Excursions pédestres dominicales.

Dimanche 1^{er} février 1953. — Départ de Machelen à 10 h. au terminus du 54. Machelen, Melsbroek, Petite, Steenokkerzeel (Pique-nique) ; Perk, Vilvorde. 17 kms. Pilote : M. M. Mansy. Tél. : 60.06.03.

Dimanche 8 février 1953. — Départ avec l'autobus de 9 h. 45' à la place Jourdan — prix 11 frs — Overysse, Speelberg, Den Hagaerde, Fagnaertbosch, Ferme Forendys, Ten Trappen, Hoeylaert, Groenendael gare (Pique-nique) « *Au Derby* », où le potage est assuré. Forêt de Soignes. Boitsfort.

Pilote : M. R. Jacobs. Tél. : 16.74.21.

N. B. — L'après-midi pilotage probable par M. Vlémminck, Secrétaire général des « *Amis de la Forêt de Soignes* ».

Dimanche 15 février 1953. — Excursion A : Réunion place Simonis à 8 h. 15', départ à 8 h. 30' précises. Kœkelberg, Zellik, Kobbegem, Brussegem, Wolvertem (pique-nique) ; Pont Brûlé, Grimbergem, Vilvorde. Retour par le tram 58. 22 kms.
Pilote : M. P. Martens.

Excursion B. : Voyage en Fagnes. Départ en car. Heure de départ : Midi : devant l'Hôtel de l'Espérance 6 h. 05'. Bourse : terre-plein central 6 h. 10'. Rue de la Loi et Boulevard : 6 h. 20'. Rond-point rue de la Loi : 6 h. 25'. Place Meiser : 6 h. 30'. Eglise d'Evere : 6 h. 35'. Woluwé-St-Etienne : chaus. de Louvain 6 h. 40'. Liège, Eupen, Neu Hattlich, Les Hautes Fagnes, Croix Arnold, Reinartzhof (Pique-nique) ; L'Eschbach, Stul, Getzbach, Lac et barrage d'Eupen. 15 km.
Pilote : M. R. De Bock.

Dimanche 22 février 1953. — Réunion à 9 h. 15' au Treurenberg, départ en tram à 9 h. 30', pour Tervueren ; Tervueren, Vallée de la Voer, par Vossem, Leefdael, Sainte Véronique, Berthem (pique-nique) ; Eilen Bosch, Grubben Bosch, Kinderen Bosch, Rosberg Bosch, Hoogen Bosch, Sterrebeek, retour en tram jusqu'à la place St-Josse. 20 kms.
Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Les personnes désirant se rendre au P. N. peuvent prendre le tram place St-Josse pour Berthem à l'heure 10, 30, ou 50. Durée du trajet : 43 minutes.

Dimanche 1^{er} mars 1953. — Réunion à 9 h. 30' Pont de Woluwe. Par quelques vieux chemins creux de Crainhem. Casse-croute aux Pêcheries de Wesenbeek. Sterrebeek, Oude-Baan, Crainhem Eglise. 16 h. kermesse aux boudins. (Voir article d'autre part).
Pilote : M. M. Mansy.

KERMESSE AUX BOUDINS ÉCHOS

DIMANCHE 1^{er} MARS 1953 A 16 HEURES.

Il est entré dans les traditions de Pégase de clôturer la saison des promenades pédestres par une Kermesse aux boudins.

Cette année nous avons choisi, tant pour son cadre rustique et agréable que pour le prix qui nous a été fait, la charmante « *Auberge Montplaisir* », n° 20, rue Dezangré à Crainhem. Située à côté de la belle petite église du XIV^e siècle (classée par les Monuments et sites) elle est facilement accessible par tous ceux qui ne désiraient pas faire la promenade du matin. En effet les trams vicinaux Bruxelles-Louvain et Bruxelles-Sterrebeek, quittant la place St-Josse toutes les 20 minutes les déposent en ¼ heure juste en face de l'Auberge. Pour le retour le dernier tram quitte Crainhem-Eglise à 23 h. 35' et donne encore correspondance à presque tous les derniers trams de la ville.

Le menu a été fixé comme suit :

Potage — 2 boudins (noirs ou blancs) au choix, — compotte, petit-pain ;

1 cotelette de porc, pomme de terre, chicons ou salade, dessert ;

1 tasse de café ;

pour le prix de 60 frs par personne service compris à verser en même temps que l'inscription au plus tard à la prochaine séance du 2 février.

Cependant, comme nous avons été obligés de limiter à 60 le nombre de participants, et que pas mal de membres se sont déjà inscrits à la séance de janvier, nous vous conseillons vivement de ne pas tarder à envoyer votre adhésion en versant la somme de 60 frs au C. C. P. 1206.94 de M. Mansy, Crainhem.

La direction des fêtes fera comme toujours son possible, pour que l'ambiance si sympathique qui règne habituellement à nos réunions soit également de la partie le 1^{er} mars prochain.

INCIDENTS TECHNIQUES ET AUTRES . . .

*Un projecteur
En panne
C'est une manne
Pour les bricoleurs !*

*Que vives-nous, lundi dernier ?
Fernand Stock, le trésorier ;
L'œil hagard, la bourse plate.
N'auriez-vous quelque argent ?
Sinon à patte,
Dois retourner.
Car mon épouse,
A la maison ;
Sans me laisser
Le moindre franc ;
S'en est allée en douce
Avec vos cotisations.*

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1953, soit au Trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte chèque postal n° 147.212, Cercle Pégase, Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 50 frs ; Membre donateur : 100 frs ; A. S. B. L. : 50 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la trésorerie du cercle : *Fédération Belge du Cyclotourisme* : Affiliation : 20 frs ; Affiliation et abonnement à la revue « *Cyclotouring* » : 80 frs ; — *Auberge de la Jeunesse*. Pour les plus de 20 ans : 35 frs ; pour les moins de 20 ans : 20 frs. Droit d'entrée : 20 frs.